

Mouaouia Ould Taya traduit Ould Haidalla en justice

Les vraies raisons d'un procès

Candidat malheureux à la dernière présidentielle en Mauritanie, l'ancien chef d'Etat Mohamed Khouna Ould Haidalla est traduit, depuis lundi 1er décembre, devant la cour criminelle de Nouakchott, pour « complot contre l'ordre constitutionnel » dans le pays. Autopsie d'une affaire louche.

«**Q**uand ce procès - qui risque d'être long- sera terminé, la plupart des Mauritaniens auront oublié la fraude massive qui a complètement dénaturé la présidentielle du 7 novembre dernier ». A l'instar de l'auteur des lignes précédentes, les plus avertis des commenta-

Abdallah Ben Ali

teurs mauritaniens ne doutent pas que la traduction devant la cour criminelle de Nouakchott, depuis lundi 1er décembre, de l'ancien chef d'Etat, Mohamed Khouna Ould Haidalla, est une opération de diversion orchestrée par le gouvernement du Colonel Mouaouiya Ould Taya dans le but de détourner l'attention de l'opinion publique locale et internationale des résultats du dernier scrutin présidentiel fortement contestés en Mauritanie.

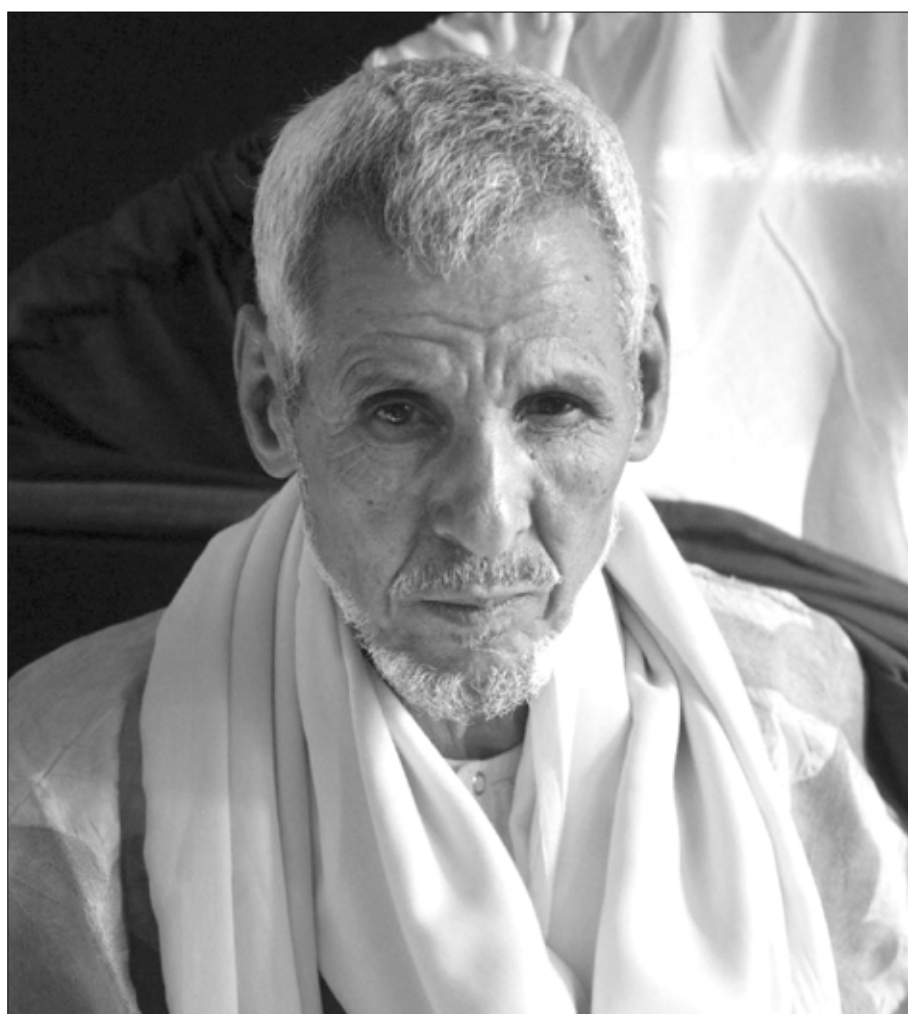
Arrivé en seconde position- avec 18% des voix- lors de cette échéance électorale à l'issue de laquelle Ould Taya, au pouvoir depuis 1984, s'est octroyé un troisième mandat présidentiel, Haidalla est accusé avec 14 de ses partisans -dont six membres du directoire de sa campagne électorale- d'avoir fomenté un « attentat pour le renversement de l'ordre constitutionnel par la violence au préjudice des intérêts majeurs de la Mauritanie ».

Triomphe

La charge - qui avait déjà valu à l'ancien maître de Nouakchott, d'être interpellé la veille du scrutin avant d'être relâché le jour du vote puis de nouveau incarcéré, le surlendemain, au bagne de triste mémoire de Beïla situé à quelques encablures du palais présidentiel de la capitale mauritanienne- manque de fondements consistants.

Le gouvernement, relayé par la justice, arbore « un plan de coup d'Etat » baptisé « Grab 1 » qui aurait été découvert dans le domicile d'un membre de l'entourage de Ould Haidalla. Le document, qui préconise un « soulèvement populaire suivi de l'installation d'un gouvernement provisoire » dirigé par l'ancien chef d'Etat en cas de fraude au profit du président sortant, reste d'une origine douteuse.

Curieusement, ce n'est pas la police qui était la première à en révéler l'existence, mais le très zélé directeur de campagne du candi-



«**Le régime, qui avait un besoin impérieux de faire diversion au lendemain de cet énième putsch électoral, n'accable pas Haidalla parce que celui-ci était le plus détesté ou le plus menaçant des adversaires de Taya**».

dat Mouaouiya Ould Taya, Hammoud Ould M'hammed qui fait office actuellement de ministre de la Jeunesse et des Sports.

Deux jours avant le scrutin, Ould M'hammed, l'air triomphant, avait, en effet, ostentatoirement exhibé « le plan Grab 1 » devant les envoyés de la presse internationale à Nouakchott. Aujourd'hui, les avocats de la défense de Haidalla tentent, en vain jusqu'ici, de convaincre Mohamed Abdallahi Ould Tayeb, le président de la cour, de convoquer Ould M'hammed pour lui poser une seule question : « comment s'était-il procuré le document ? »

Cette attitude étaye la thèse de l'ensemble de l'opposition mauritanienne qui estime que « l'affaire a été, de A jusqu'à Z créée de toutes pièces par les services » du régime. Sur le tard, les autorités de Nouakchott ont sorti un autre chef d'inculpation pour

l'ex-chef d'Etat : « l'intelligence avec une puissance étrangère » en l'occurrence la Libye. Celle-ci aurait, selon le pouvoir, renfloué les caisses de la campagne de Haidalla d'un million de dollars. « Les preuves » contenues dans le dossier remis aux avocats de l'homme qui a dirigé la Mauritanie d'une main de fer de 1980 à 1984, date de sa destitution par.. le Colonel Taya ne sont pas incontestables.

Le montant « reçu en deux transferts » était en provenance de Tripoli. Mais, l'identité de l'instance ayant effectué le versement reste totalement inconnue. Rien ne prouve, donc, que l'Etat libyen soit la source de ce financement. Hassouna Chaouch, adjoint du ministre libyen des Affaires étrangères s'était, d'ailleurs, empressé à démentir formellement cette « accusation » et à s'étonner que son pays « soit cité dans cette affaire ».

On s'accorde également à dire que le récipiendaire de cet argent n'était pas Mohamed Khouna Ould Haidalla lui-même mais son fils, Sidi Ould Haidalla.

Quoi qu'il en soit, il n'y a pas là de raison valable d'incriminer l'ancien chef d'Etat comme il l'a affirmé lui-même et comme l'a brillamment soutenu sa défense composée d'une trentaine d'avocats dont, en plus des Mauritaniens naturellement, des Sénégalais, Maliens et Français.

Entourage

S'il est contestable que Haidalla était le principal challenger de Ould Taya lors de la dernière présidentielle disputée également par le leaders historiques de l'opposition Ahmed Ould Daddah et Messaoud Ould Daddah, il est, par contre, indéniable que cet ex-lieutenant-colonel de 63 ans, réputé de bonne foi et politiquement naïf, était le principal dindon de la farce électorale en Mauritanie. Le pouvoir, soucieux de l'émiettement de l'opposition, n'était pas, loin de là, étranger à sa candidature.

Ce sont, en effet, des barons du parti au pouvoir connus pour leurs liens indéfectibles avec Ould Taya - comme le député Ismail Ould Amar qui deviendra le directeur de campagne de Haidalla- et des éléments de l'opposition en exil montrés du doigt par leurs propres groupuscules comme des « agents du régime » qui furent les plus bruyants et influents supporteurs de ce candidat « indépendant ».

Ce sont ces gents-là qui assument vraisemblablement la première responsabilité dans ce qui arrive à l'ancien chef d'Etat. « Le régime, qui avait un besoin impérieux de faire diversion au lendemain de cet énième putsch électoral, n'accable pas Haidalla parce que celui-ci était le plus détesté ou le plus menaçant des adversaires de Taya. Mais, tout simplement parce qu'il était le seul d'entre eux à la portée de sa main si j'ose dire » confie une source nouakchotaise bien informée.

Avant d'expliquer : « l'entourage du candidat Haidalla - contrairement à ceux des deux candidats de l'opposition - fourmillait de personnages nationaux et étrangers à la solde du pouvoir qui, alors qu'ils lui faisaient croire qu'il était leur idole, étaient, en réalité, chargés de le contrôler et de l'épier ». Haidalla paraît ainsi doublement victime. □